

# RESF Rhône

Dans le département du Rhône, les premières réunions du Réseau ont lieu au début de l'année 2005.

Aujourd'hui, des dizaines de comités de soutien existent dans de nombreux établissements scolaires, de la maternelle au lycée.

La plupart de ces comités sont regroupés en collectifs locaux (Bron, Croix-Rousse, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Val de Saône, Venissieux, Villefranche,...) où les idées et les actions sont mutualisées.

Un collectif s'est également créé avec des jeunes majeurs (souvent jeunes isolés) scolarisés sans papiers.

Au niveau du département, des actions communes (rassemblements, manifestations, soirées d'informations,...) sont élaborées avec des personnes de ces différents comités ou collectifs.

## Soutenir, protéger une famille, un jeune

### Sortir de l'ombre

La première des protections pour une famille ou un jeune en situation administrative irrégulière est de se faire connaître, de sortir de son isolement.

La manifestation auprès des autorités de la solidarité, du soutien de citoyens autour d'une famille, d'un jeune est le premier rempart contre les tentatives d'arrestation, d'expulsion.

### Des réseaux de solidarité

Alertés par la situation d'un élève, d'une famille, des enseignants, des parents d'élèves, des travailleurs sociaux,... créent autour d'eux un comité de soutien. Des actions sont mises en place pour les soutenir, les accompagner dans leur combat pour l'obtention d'un titre de séjour, les protéger en cas de menace d'expulsion.



## Quelles actions ?

- pétition de soutien à une famille
- présence au tribunal
- organisation de parrainage
- envoi massif de fax ou mèl à une préfecture ou au ministère en cas d'arrestation
- interpellation d'élus
- visite au centre de rétention de Lyon St Exupéry en cas d'enfermement d'un jeune ou d'une famille sans papiers
- présence à l'aéroport en cas d'expulsion
- soirées d'information
- manifestation devant la préfecture, le centre de rétention ....
- contact avec la presse
- ....

## Des actions locales à l'action collective

**Toutes ces actions peuvent être décidées et mise en place à l'échelle d'un comité de soutien, d'un quartier, d'une ville, ou du département.**

**Des listes de diffusion permettent de transmettre ces initiatives pour que se manifeste de façon plus massive l'élan de solidarité.**

**Ces actions peuvent aussi être relayées et coordonnées avec les RESF d'autres départements.**

La mise en réseau a très souvent, lors d'urgence, permis une réactivité immédiate. La force des actions locales repose sur la présence de RESF au niveau national. Les actions nationales se nourrissent des collectifs locaux.

Ces multitudes d'actions particulières deviennent ainsi une action commune visant à une régularisation plus large.

Ces mobilisations sont la démonstration de la solidarité de milliers de citoyens auprès des familles et des jeunes sans papiers, de milliers de voix qui refusent l'idée d'une société repliée sur elle-même et qui dénoncent les lois qui créent les sans-papiers.

Ces manifestations citoyennes doivent se poursuivre, se multiplier pour que ces hommes, ces femmes, ces enfants vivent dans la dignité, dans le respect des droits fondamentaux, auprès de nous.

**On ne naît pas sans papier,  
on le devient.**

## D'autres réseaux, collectifs, associations

**RUSF (Réseau Universitaire Sans Frontières)** se bat pour la régularisation des étudiants sans-papiers et pour l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers.

**Amoureux au ban public** : collectif de couples mixtes constitué pour assurer la défense du droit à une vie familiale

**Resovigi** mène des actions d'accompagnement d'étrangers confrontés aux procédures d'asile et au droit au séjour

**Collectif 69 de soutien aux demandeurs d'asile et aux sans-papiers** milite contre les politiques migratoires et pour la régularisation globale de tous les sans-papiers

**La Cimade** organise des permanences juridiques. C'est également la seule association habilitée à être présente dans les Centres de rétention administrative.

### CONTACTER RESF 69

**Mail** : [resflyon@aol.com](mailto:resflyon@aol.com)

**Téléphone :**

RESF : 06.81.51.81.44. - 06.31.11.24.29

Jeunes Majeurs : 06.23.85.17.70.

**Permanence RESF :**

tous les mercredi de 14h00 à 16h00  
dans les locaux de Médecins du Monde  
13 rue Ste Catherine 69001 Lyon

Un outil pour s'informer, échanger et agir : le site du réseau  
[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)



## Réseau Education Sans Frontières

**Réseau de soutien  
aux familles sans papiers d'enfants scolarisés  
et aux jeunes majeurs scolarisés**

### Un outil de résistance citoyenne

Le Réseau Education Sans Frontières a été fondé le 26 juin 2004 lors d'une réunion à Paris qui rassemblait des enseignants, des personnels de l'Education nationale, des parents d'élèves, des éducateurs, des organisations attachées à la défense des droits de l'Homme, tous préoccupés de la situation des sans-papiers de la maternelle à l'université. Le réseau rassemble aujourd'hui de très nombreux citoyens, plusieurs dizaines d'organisations et d'associations.

Plus de trois ans après, la mobilisation ne cesse de se développer, la solidarité avec les familles et les jeunes majeurs scolarisés sans-papiers s'est organisée. Les comités de soutien se multiplient dans les écoles, dans les quartiers. Les manifestations de solidarité s'amplifient dans les tribunaux, devant les préfetures, devant les Centres de Rétention Administrative.

Et malgré le vote de lois de plus en plus restrictives et une répression accrue, des centaines d'enfants, de jeunes majeurs et de parents ont pu échapper à une expulsion brutale, obtenir des papiers et ainsi avoir le droit de vivre dans la dignité.

#### Extraits de l'appel fondateur de RESF

[...] Il est inconcevable d'imaginer nos élèves, les copains de nos enfants, menottés, entravés, bâillonnés et scotchés à leurs sièges d'avion pendant que leurs camarades étudieraient paisiblement Eluard (« J'écris ton nom, Liberté ») [...]

*Il est du devoir des enseignants, des personnels des établissements scolaires, des élèves eux-mêmes et de leurs parents mais aussi des associations (parents d'élèves, défense des droits de l'homme, anti-racistes) et des organisations syndicales et autres d'agir pour tirer ces jeunes de la situation qui pourrait leur vie.*

*Agir pour les élèves concernés, déjà souvent malmenés par des existences chaotiques [...]*

*Mais agir aussi pour faire la démonstration aux yeux de nos élèves et de nos enfants, que les discours sur les « valeurs » ne sont pas des mots creux.[...]*

*Agir, enfin avec les jeunes eux-mêmes qui, s'ils sont associés à des combats justes, renoueront avec des traditions de solidarité, de combat collectif qui leur permettront peut-être, leur vie durant, de faire en sorte que le monde dans lequel ils sont appelés à vivre soit ouvert à tous.*